



Fédération des associations d'étudiantes de l'Université de Lausanne

PV

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE

Du 8 décembre 2010

17h30, Anthropole, salle 2013

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

1.2 Adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du PV de l'AD du 3 novembre 2010

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

2.2 Communications des associations membres et autres groupes

2.3 Communications d'octroi de subventions

3. Elections

3.1 Elections au Bureau

3.2 Elections aux commissions de la Direction

3.3 Elections aux commission de l'AD

4. HEP

5. FSLE

6. Initiative

7. Pétition Méditerranée

8. Valorisation de l'engagement associatif

9. Motion Gauche Etudiante: « Pour une impression gratuite des mémoires à la reprographie »

10. Divers

Liste de présence de l'AD du 8 décembre 2010

<p>Théologie <u>AESR</u></p> <p><u>AeTh</u></p> <p>SSP <u>AESSP</u> Andrea Coduri Etienne Kocher Hervé Roquet</p> <p>Droit <u>AEDL</u> Thomas Besse</p> <p>HEC <u>CHEC</u> Benoît Gavillet Laura Zaccaria François Buchard</p> <p>Lettres <u>AEL</u> Amélie Vouardoux Anne-Laure Külling Christelle Michel Mélanie Glayre</p> <p>GSE <u>AEGE</u> Armelle Hausser Mickaël Pointet</p> <p>FBM <u>AEML</u></p> <p><u>LAB</u> Malika Schwartz</p>	<p>Alternative Etudiante Johann Tutumlu Nicolas Thorens Alexandre Dafflon Luca Bagiella</p> <p>Centre-Droit Universitaire Tristan Dupont Stéphane Veya Samuel Guignard François Chouet</p> <p>Gauche Etudiante Pierre-Alain Blanc Filippo Rivola Maxime Mellina Aurélie Netz Guillaume Raymondon Lara Martelli Simon Würsten Alice Genoud Alberto Mocchi N'Deye Maty Kane</p> <p>Bureau Léonore Porchet Géraldine Bouchez Cynthia Martignier Joanna Oulevay Ariane Mermod Camille Goy</p> <p>Secrétariat Julien Bocquet (PV)</p> <p>Excusé-e-s Sylvain Stauffer</p>	<p>Valmir Rexhepi Amélie Stuby Emmanuelle Jacquat Valentine Costa Julien Roh</p>
--	---	--

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Christelle et Benoît sont élus scrutateurs

1.2 Adoption de l'ordre du jour

-> 2.2 communication des commissions

1.3 Adoption du PV de l'AD du 3 novembre 2010

PV adopté

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

Co-prés:

- Remerciement d'Archipel dans le cadre du Prix de la Sorge
- 23 décembre: apéro de Noël au Bureau à 18h
- Valentine et Julien sont absents: Val à l'UNES et Julien à l'armée
- Publication: ça avance
- Service des immatriculations: Bureau veut se pencher à nouveau sur le problème et invite tout le monde à envoyer des doléances dans le but de constituer un dossier.

Mélanie: est-ce une démarche officielle?

Bureau: oui

Stéphane: où en est le questionnaire?

Bureau: il avait été coincé par la Direction, d'où l'idée d'attaque par un autre angle.

Joanna:

- Vendredi: GT pour préparer une PP sur la liberté académique, 8h-10h
- Rubrique « les perles du mois » dans L'auditoire: tout le monde peut faire part des problèmes rencontrés au sein de différentes facultés, le but étant de les rendre publics (de manière anonyme).

Camille:

- TL: lettre est partie (co-écrite avec AGEPoly)
- Marché: commco ok

Cynthia:

- DDS : 600 donateurs, c'est moyen. Merci à tous ceux et toutes celles qui ont aidé
- CAV: finie hier

SG:

- Concernant la demande formulée par l'AD, Dépraz a répondu que la Direction s'était suffisamment engagée et a refusé d'envoyer un

document écrit supplémentaire.

2.2 Communications des associations membres et autres groupes

Commissions:

Mickaël: sports

- beaucoup d'affluence -> il y aura un nouveau bâtiment
- les étudiants ont peu d'influence dans la prise de décision. Ils répondent que c'est la FAE qui ne répond pas.

Stéphane: pour les caméras, la question lui a été posée. Le problème c'est qu'il ne sait pas à qui s'adresser. Doit-il se tourner vers le Bureau?

Filippo: bibliothèque

- la bibliothèque sera ouverte jusqu'à 22h et peut-être jusqu'à 18h durant les période creuses
 - agrandissement de la Banane et construction d'un autre bâtiment au centre-ville (souhait)
- => le risque est que le Canton ne finance pas. Il faudra que la FAE fasse pression

Hervé: internationale

- Suisse vient d'intégrer le système Erasmus et les services de l'Uni sont inquiets parce qu'ils n'ont pas de retour.

Armelle: qu'en est-il des des étudiants qui redoublent et doivent partir?

Amélie Vouardoux: la question est de savoir s'ils peuvent passer les examens avant la date

Associations:

CHEC: bal de Noël le 23 décembre. 100 tickets seront distribués par la FAE pour améliorer sa visibilité

AEGE:

- suite à la demande de la Direction il y aura une restructuration qui doit être achevée pour l'entrée dans Géopolis. Les instituts vont changer. Le projet du Décanat ne plaît pas à la Direction alors que le projet des étudiants, qui plaît à la direction, n'a pas été accepté par le Décanat...
- concours de design de t-shirts ouvert à tous les étudiants de toutes les hautes écoles

2.3 Communications d'octroi de subventions

Cf doc

3. Elections

3.1 Elections au Bureau

Mélanie

29 bulletins rentrés

4 nuls

3 non

22 oui

Elue au Bureau

3.2 Elections aux commissions de la Direction

Politique linguistique

1 poste de libre:

Elu: Alberto

COVER

1 poste:

Intéressés:

Anne-Laure, Guillaume

29 entrés

2 blancs

7 Anne-Laure

21 Guillaume

Elu: Guillaume

relations internationales et mobilité

1 poste

Intéressé

Etienne

Elu: Etienne

CCBE

1 suppléance

Intéressée

Géraldine

Elue: Géraldine

3.3 Elections aux commission de l'AD

Une feuille circule et les intéressés inscrivent leur nom.

4. HEP

Joanna:

- Point relatif à la directive D-11 de 2009, qui restreint l'accès à l'enseignement de la culture générale. Elle n'a pas été l'objet d'une discussion élargie et de nombreux acteurs ne sont pas d'accord. Pour Lyon, le but est de rendre les enseignants plus mobiles. En fait, le

contenu ne consiste qu'à réduire l'accès à cet enseignement et ceux qui n'ont pas suivi le bons cursus doivent se reformer. Le Droit, SSP et de nombreuses sections en Lettres sont exclus.

Avant, la formation se faisait à l'IFSP et actuellement à la HEP mais il y a des listes d'attentes. Le cumul refromation-liste d'attente entraîne un allongement important des études, partant, une précarisation des étudiants. En effet, la formation continue n'est plus possible. La sélection des 4 diplômes est clairement arbitraire.

Question:

Christelle: Où est la directive?

Joanna: C'est une directive cantonale qui n'a pas encore été publiée.

Stéphane: AU sujet du 2e point: régime transitoire. Ceux qui arrêtent de travailler et recommencent après, seront-ils pénalisés s'ils recommencent?

Léonore: Oui, et nous avons réagi. C'est aussi inscrit dans l'argumentaire des syndicats.

Joanna: Ce régime transitoire est déjà une concession.

Discussion au sujet de l'argumentaire/amendements

Stéphane: Est étonné par la directive, décidée sans discussion, alors que la FAE a toujours eu de bonnes relations avec le DFJC.

Alexandre: Préconise-t-on le statu quo? Qu'il ne soit plus obligatoire de passer par la HEP.

Joanna: Oui, et que la formation se fasse à l'IFFP

Yoann: Pourquoi y a-t-il eu cette directive?

Jo: Lyon aimerait que les profs puissent être déplacées des gymnases aux écoles professionnelles pour des raisons de mobilité professionnelle. Il faut dire que la CDIP a une chasse gardée sur les écoles professionnelles et est opposée aux facs qui ont été exclues. Il y a une grande influence de leur part.

Etienne: L'effet de la directive n'est-il pas de mieux se former au niveau pédagogique?

Joanna: l'IFFP est une formation pédagogique. Il n'y a pas de formation ad hoc à la HEP. Cela dit, soit le département veut des spécialistes partout, soit il accepte tous les généralistes. Donc, non, il n'y a pas vraiment d'amélioration pédagogique.

Maxime: quand rencontre-t-on Lyon la prochaine fois. Y a-t-il urgence?

Léonore: pas d'urgence par rapport à Lyon mais par rapport aux syndicats

Alexandre: où en est-on dans le rapport de force?

Joanna: contacts avec l'ACILEX, avec les syndicats, l'ASSOPOL, rencontre prochaine avec Anne Bielman, on va rechercher des soutiens politiques. Bref, ça se constitue et un front étudiant se dessine.

Yoann: y a-t-il réflexion sur l'enseignement en général?

Joanna: Oui

Stéphane: motion d'ordre de Stéphane
- > acceptée large majorité

Etienne: Y a-t-il des contacts avec ACIDUL?

Joanna: Oui

Etienne: Demanderez-vous à l'AEDL de signer?

Joanna: si la FAE signe tous les membres sont engagés.

Vote (soutien à l'argumentaire):

Unanimité pour

5. FSLE

Léonore:

Récapitulation: Stéphane a fait un historique de la FSLE. La FSLE a été créée en juin 2008 par la FAE en réponse au problème du logement étudiant. C'est un outil politique important car le logement est un problème grave à Lausanne pour les étudiants.

Nous cherchons le prochain président de la FSLE et Stéphane va bientôt devoir partir. Le début du mandat est fixé au 1er avril.

La FAE avait décidé de débloquer 100'000.- pour la FSLE et 60'000.- ont déjà été donnés. La FSLE demande ce soir 30'000.- et demandera

10'000.- prochainement.

Stéphane: Le président doit être élu par l'AD. Sur 6 personnes, 4 sont issues de la FAE. Il faudrait que le nouveau soit là un peu avant le 1er avril pour transmettre les informations.

60'000.- pour les parts sociales car c'est une coopérative. 30'000.- ont déjà été versés. C'est pour ça qu'il y a demande de 20'000.- ce soir. Les 10'000.- sont là pour avoir un fonds de roulement et éviter que le compte en banque ne se retrouve à découvert à cause des retards de paiement.

Filippo: Voulez-vous plus que 10'000.- pour le fonds de roulement. Ça semble peu.

St: nous avons un problème de liquidité à cause d'un nouveau projet (Chablais) mais les comptes sont équilibrés. La FSLE préfère demander une somme précise relative à la situation par soucis de transparence.

Alberto: le directeur a l'air d'être débordé. Ne faut-il pas augmenter le taux de travail?

Stéphane: question posée lors du conseil de fondation. La plupart des problèmes viennent du Chablais mais les choses rentrent dans l'ordre et, en plus, ça aurait des répercussions sur les loyers. Lausanne donne aussi 30'000.- pour que les loyers soient bas.

Discussion:

Préavis du Bureau: engagement important pour la FAE et arme politique et les 100'000.- avaient été promis par les précédentes AD. Donc oui.

Maty: Les ressources viennent de la Ville de Lausanne, de la FAE et c'est tout?

Bureau: Et des loyers.

Vote (accepter de verser 30'000.-)

Accepté avec une abstention

6. Initiative

Camille:

- été 2010 l'UNES a lancé une initiative pour l'harmonisation des bourses d'études afin de palier aux inégalités cantonales.

Situation: FAE récolte depuis juillet. Nous en sommes à 3000 !!!!

Mais attention: les quotas ont été révisés et le nôtre passe à 8240 signatures. Comment faire? Participer aux récoltes. Organiser des récoltes. Profiter de chaque occasion pour récolter. Il existe la possibilité d'envoyer directement la feuille de récolte (chaque feuille correspond à

une commune) à l'institution de contrôle.
18 décembre à St-Laurent, récolte

Guillaume: Lorsqu'on doit défendre cette initiative, on nous pose la question de l'imbrication dans la loi.

Géraldine: le droit fédéral prime. De nouvelles règles vont remplacer les anciennes. Les règles sont fédérales, la mise en œuvre, elle, cantonale.

Guillaume:

- Il y a d'autres moyens de soutenir les étudiants (subventions, etc.)

Géraldine: Seule restriction, on ne veut pas de prêts. Autrement les portes ne sont pas fermées.

Alberto: Les dernières actions ont bien fonctionné et c'est un encouragement à participer aux prochaines. Ce n'est pas difficile.

Camille: Si les nouveaux veulent une mini-formation, c'est faisable.

Luca: Pourquoi ne pas rétribuer les récolteurs?

Pierre-Alain: Est totalement opposé au sussucre. Si on décide de s'engager, il ne faut pas le faire pour de l'argent.

Christelle: Si on paye pour ça il faut payer beaucoup d'autres personnes qui bossent pour laFAE

Alberto: On pourrait récolter avant les AD

Maty: Il ne doit pas être nécessaire d'être payés. Chacun doit donner un peu.

Filippo: Chez les JS, pas de rétribution mais une récompense.

Gé: Ces différentes propositions seront discutées lors du GT bourses pour discuter des stratégies et des actions.

7. Pétition Méditerranée

SG:

Point de la situation. Emini a déposé recours auprès de la Commission de conciliation en matière de baux à loyer contre la résiliation qui lui a été signifiée et cette Commission a donné raison à l'UNIL. Emini a fait recours contre cette décision auprès du Tribunal des Baux.

Premier objet de vote:

La FAE a décidé, lors de la dernière AD, de se prononcer sur le soutien à la pétition demandant la prolongement du bail de Méditerranée dès que celle-ci aurait été entièrement rédigée. A présent, le Bureau vous demande de vous prononcer concernant le soutien ou non de la FAE à la pétition (communiqué de presse et demande d'avoir le logo sur la pétition).

Discussion:

Maty: Favorable à la pétition. Pas besoin de lire tous les points, elle est parfaitement d'accord.

Laura: Qui a écrit la pétition?

Géraldine: Ecrite par la nièce d'Emini, avec soumission au bureau, qui a fait quelques modifications.

Samuel: Emini donne ses arguments sur la pétition, quels sont les arguments de la direction?

JB:

Premier reproche: non respect du contrat de la part d'Emini, qui ne fait pas assez office d'épicerie et qui ferme durant les périodes de vacances. Deuxième reproche: monopole de la restauration. Problème qu'on croyait être un contrat passé entre la direction et Nino. Mais ce n'est pas le cas, car ce contrat n'est finalement pas complètement un contrat de monopole. Il ressort de l'interview de J-P Dépraz que c'est un monopole de fait et non pas de contrat. Donc que le seul endroit où l'on peut faire des repas chaud est la Banane, et nulle par ailleurs.

Et troisième point, dans le contrat qui lie Nino au canton, il est dit que c'est le personnel de Nino qui doit s'occuper des tables des cafés. Donc si des étudiants utilisent ces tables pour manger les pâtes d'Emini, Nino ne devrait pas s'en occuper.

Mais Dépraz admet qu'il est possible que si ce n'est pas des repas chauds, c'est ok pour s'asseoir. Ce qui n'est pas très logique.

Argument d'Emini: le système d'épicerie ne fonctionne pas à l'Unil. En plus, en été, il n'y a personne durant les vacances et ça ne vaut pas la peine de rester ouvert.

Maxime: Est-ce la loi ou un contrat qui indique la règle des repas chauds?

JB: Personne.

Maxime: Si une loi universitaire dit ça, on pourrait changer ça, mais vu qu'il n'y a rien..

JB: A notre connaissance, il n'y a pas de document précis à ce sujet. L'avocat avance même qu'il n'a vu aucun document de la part de la Direction ni aucune lettre d'avertissement adressée à M. Emini pour lui demander de changer de pratique, ce qui n'est pas juste juridiquement.

Filippo: proposition de grève contre Nino, pour contrer le monopole. Soutien de la pétition.

Géraldine: recentre la discussion.

Anne-Laure: Pour la pétition, mais pas telle qu'elle est écrite. Certains arguments à revoir. Peut-on le faire?

Julien: L'idée est de laisser le texte tel quel, vu que ce n'est pas notre pétition.

Stéphane: Au sujet du monopole, ce n'est pas le cas, vu que quelqu'un vend des pâtes. Donc on n'est pas dans un monopole de fait, vu que quelqu'un vend quelque chose d'autre. Problème quand même avec le fait que le Méditerranée est fermé pendant les vacances. Nino est soumis à un service minimal, alors que le Méditerranée peut s'arranger avec ça, et donc faire un peu comme il veut.

Proposition de Filippo: faire une différence entre Nino et la direction (qui veut sortir Emini).

Question: pourquoi on s'engagerait alors qu'il y a une procédure judiciaire qui est en place? Est-ce qu'on ne devrait pas se battre lors du remplacement de Nino.

JB: On le soutient parce que l'AD l'a voulu.

Stéphane: ce qui dérange c'est que c'est un débat direction-méditerranée. Donc est-ce vraiment le moment opportun?

Etienne: pourquoi on se contenterait de soutenir Emini, même si le Méditerranée reste il y a toujours un problème. Il ne faudrait pas se focaliser uniquement sur ce conflit.

Tristan: Dans quelle mesure la FAE peut prendre la défense d'un privé?

Géraldine: l'AD a décidé de soutenir Emini. Discussions qui ont déjà eu

lieu, vu qu'on soumet une pétition à l'AD. Et la FAE promeut la diversité en lien avec la pétition par exemple en insistant auprès d'Anne-Catherine Lyon pour qu'un appel d'offre de marché public soit fait pour Géopolis.

Pierre-Alain: Ce n'est pas notre pétition. Donc on se met derrière de manière symbolique. Ça prouve qu'on veut se battre pour cette cause. Et si cela ne donne rien, on se battra pour la réallocation du local. La FAE ne ferait donc que soutenir.

Guillaume: vu les interdépendances entre ce débat et l'accès à la nourriture, on ne peut pas séparer ces deux sujets. Donc si on soutient la position, il faut préciser pourquoi on le fait précisément, comme par exemple dire qu'on soutient pour qu'il y ait un nouveau bail avec ce que l'on souhaite.

Alberto: ne pas comparer ce qui n'est pas comparable. On parle d'une grosse entreprise contre une entreprise familiale. De plus, ce soutien est une question de principe, comme il a été dit avant. Vu que l'AD a demandé de soutenir quelque chose, il faut suivre.

Joanna: Historiquement, sur la question du monopole, il n'y a pas un monopole de fait, Emini est là. Mais il faut rappeler qu'on partait de la bonne foi du rectorat qui assurait qu'il y avait un monopole légal. Et Emini s'est inscrit dans une brèche du monopole. Donc après recherche, il n'y a pas de base légale. Voilà pour le rappel.

Camille: pour répondre à Etienne, le bureau travaille sur la diversité, notamment avec un groupe de travail. Le marché va arriver également, donc il y a du travail là-dessus.

Etienne: c'est bien. Mais on pourrait en faire beaucoup plus, comme on l'avait vu avec une personne de l'AESSP, sur la question de la nourriture. Pourquoi on ne pourrait pas faire comme les roulottes de l'EPFL?

Stéphane: Où est-il précisé que nous soutenons formellement Emini?

JB: Dans la prise de position.

Stéphane: Il me semble qu'il y a eu un amendement pour changer cela.
Julien: Ce qui a été changé est uniquement la formulation. La négation a été transformée en affirmation.

Motion d'ordre: pas de discussion. Motion d'ordre acceptée.

Maxime: la pétition est très symbolique et demande de se battre plus contre le monopole. Donc demande du bureau de se battre encore plus contre ce monopole. Et, est-ce que c'est possible de demander à la personne qui a fait la pétition de faire ces petits changements?

Bureau: Non on ne peut pas. À moins que ça soit des fautes de français.

Armelle: Même question. Mais si les amendements restent tels quels?

Bureau: si ce sont des fautes de français, oui on peut. Formulation plus française.

Julien: Je ne comprends pas de l'argument d'Etienne. On ne peut rien faire d'autre, car il n'y a rien d'autre. Le bureau fait tout ce qu'il peut. Mais si on élimine Emini, on n'aura plus rien. Car Emini fait partie de la diversité, c'est pourquoi il faut le soutenir. S'il part, et qu'il y a une autre épicerie, on va perdre les pâtes, qui représente une grosse demande. Donc si on soutient Emini, c'est que c'est utile pour les étudiants et qu'il est partie intégrante d'un combat qu'on mène depuis longtemps au sein de la FAE.

Christelle: si la FAE ne fait rien d'autre, c'est aussi à cause du manque de personnes, et parce qu'on n'aurait pas le droit de proposer des roulottes comme à l'EPFL.

Géraldine: on a eu des informations contradictoires lors de la rencontre avec la direction pour le marché, notamment lorsqu'on a voulu parler des contrats. Apparemment, l'uni n'a pas le pouvoir de nous donner l'autorisation pour les marchands, car elle n'est que locataire. Donc c'est le département d'Anne-Catherine Lyon qui peut en décider.

Christelle: quelle commission de l'uni parle de cela?

Géraldine: la CRUNIL.

Joanna: encore une fois, efficacité ou pas, on ne va pas revenir dessus. Mais pour le répéter encore une fois, pour ce qui est du monopole les informations que nous avions étaient fausses jusqu'à ce que nous nous y intéressions de plus près.

Léonore: Ayant été moi-même membre de l'AD, on a toujours envie que le bureau fasse plus. Donc si vous voulez aussi en faire plus, vous pouvez faire des postulats, des prise de position etc. On peut aussi ouvrir le GT alimentation, sauf qu'il n'y a pas grand-monde qui vient

dans les GT. C'est des fois plus efficaces de travailler à l'interne, car si on ouvre à l'AD, les gens ne viennent pas. Mais si ça vous intéresse, c'est très volontiers!

Vote:

21 votes pour.

0 contre.

8 absentions.

Deuxième objet de vote (en cas de soutien de la pétition):

Puisque vous avez décidé de soutenir la pétition, le Bureau a besoin de savoir si l'AD souhaite que la FAE s'engage officiellement à récolter des signatures. Le Bureau informe d'ores et déjà qu'il n'a pas les ressources nécessaires pour le faire.

Discussion:

Etienne: engagement quantitatif ou dire seulement qu'on va aider?

Léonore: ce qui se passe politiquement, les partis offrent des quotas pour soutenir les propositions. Donc soit on soutient et on s'engage sur des signatures, soit on ne fait que soutenir, sans récolter de signatures.

Etienne: Quel est l'avis du bureau?

Géraldine: L'initiative demande déjà beaucoup de force. Donc même si le cas d'Emini est important, nous n'avons pas les forces nécessaires pour récolter dans le cadre de cette pétition.

Simon: ce sont des cas différents, vu que c'est moins compliqué de donner des explications pour le méditerranée.

Christelle: pour nous c'est déjà compliqué, vu qu'à l'AD on n'est pas tous d'accord. Si on décide un engagement de la FAE, il ne faudrait pas sous-estimer le travail.

Guillaume: visiblement tout le monde était d'accord de soutenir mais plutôt indirectement. Il n'y a pas de quoi continuer de discuter.

Filippo: motion d'ordre.

On parle depuis 45 minutes, le bureau fait beaucoup de boulot pour l'initiative, on peut dire qu'on soutient sans récolter.

Vote: unanimité.

Alberto: il invite l'AD à ne pas engager la FAE, mais plutôt d'imprimer des feuilles et les faire signer personnellement.

Vote (pour ou contre la participation à la récolte):

Majorité évidente contre.

Deux absentions.

Troisième objet de vote:

Par ailleurs, l'avocat de M. Emini nous demande si nous voulons que la FAE soit citée comme témoin dans le cadre du procès. Le Bureau est totalement opposé à cette proposition et donne un préavis clairement négatif et demande à l'AD de se positionner par rapport à ça.

Discussion:

Stéphane: On doit y aller.

Etienne: De mon point de vue, ce n'est pas suffisant de seulement mettre notre logo. Vu qu'on s'engage, il faudrait y aller.

Géraldine: Le problème, c'est que ça implique qu'une personne doit aller au tribunal. Et la limite avec le privé arrive à ce moment-là, parce que personne ne veut aller au tribunal pour défendre M. Emini, en tant que personne. Mais si l'AD décide, elle est souveraine donc on ira.

Léonore: il est vrai que Géraldine et moi sommes concernées en tant que co-présidentes. Même si nos motivations sont grandes, on n'a pas envie de s'engager personnellement au tribunal. Si on soutient, il y aura un communiqué de presse et la prise de position. C'est déjà suffisant.

Stéphane: qu'est-ce qui a été demandé exactement à la FAE par l'avocat? Il ne faut pas endiabler le fait d'aller au tribunal. Et si on est assigné à comparaître, on ne pourra pas se défilier.

JB: Au début, il pensait aussi que l'avocat avait l'intention de poser des questions précises concernant la situation en matière de restauration à l'UNIL. Il a déchanté au moment où il a eu l'avocat au téléphone et qu'il lui a expliqué qu'il voulait des personnes prêtes à assurer la moralité de M. Emini. La raison est que, lors de la première audience, une intervention de la police aurait été mentionnée pour discréditer Emini. Il s'agirait donc d'entrer dans un débat moral.

Maxime: Pour les raisons qui viennent d'être citées, il lui semble bon de refuser. Par contre, on peut proposer que Emini annonce qu'on soutient

la pétition, sans que quelqu'un aille au tribunal des baux. Il peut déjà utiliser les différents documents émis par l'AD.

Pierre-Alain: Soutenir la pétition c'est hautement symbolique, mais aller au tribunal, ça n'a plus rien de symbolique. Donc ça perd tout ce côté symbolique, et ça serait du suicide pour la FAE d'aller là-bas. Le combat n'est plus le même.

Guillaume: De son point de vue, le vote de la pétition était stratégique pour aller plus loin sur ce sujet-là. Alors que, maintenant, on est dans un contexte qu'on ne maîtrise pas.

Luca: Motion d'ordre, car on parle de restaurant, et qu'il y a plus important à discuter pour les étudiants.

Vote: motion acceptée à l'unanimité.

Joanna: Rebondissement sur l'argument de la cohérence avancé par certains, pour aller au tribunal, c'est cohérent, mais pour récolter nous-mêmes les signatures, non. Ça n'a aucun sens.

Christelle: par rapport au vote, elle encourage l'AD à se mettre à la place du Bureau en s'imaginant aller au tribunal.

Vote:
Unanimité contre

JB: Si quelqu'un veut y aller à titre individuel, il peut prendre contact avec lui, qui transmettra les coordonnées à l'avocat.

8. Valorisation de l'engagement associatif

Point qui devait être présenté par Valentine, qui est à l'UNES.

Cf document

Vote pour accepter pour le GT engagement associatif

Unanimité moins une abstention

Pierre-Alain

Armelle

Etienne

Maty

9. Motion Gauche Etudiante: « Pour une impression gratuite des mémoires à la reprographie »

Léonore: C'est bien que les groupes fassent des propositions. Merci de

faire attention au langage épïcène.

Filippo: Tout le monde doit faire un mémoire. Il faut 5 copies et ça peut être cher (surtout s'il y a des copies couleurs). On peut demander à l'UNIL de payer tout ou la moitié ou utiliser les crédits printunil.

Etienne: il faut choisir une des trois mesures?

Léonore: il faut accepter ou non la motion (décision de ce soir) et présenter les solutions à la Direction.

Maty, Filippo: il faut défendre la première, les autres sont des compromis.

Laura: Est-ce que ça ne fait pas un précédent pour tous les docs que doivent rendre les étudiants?

Filippo: C'est différent. Pour le mémoire il y a cinq copies et c'est obligatoire. Là, ça ne concerne que le mémoire.

Préavis du Bureau: n'a pas été transporté d'amour pour la motion. Nous la soutenons néanmoins car c'est un coût caché supplémentaire et elle est cohérente avec le combat de la FAE de diminuer les coûts d'études.

Stéphane: la gauche déresponsabilise. Les coûts du mémoire ne sont pas insurmontables. Chaque étudiant peut mettre de côté pour ça. Imprimer à l'UNIL coût déjà moins cher qu'ailleurs. Cette motion semble être un doublon.

Filippo: déresponsabiliser? Dans quel sens? Qu'il faut écrire moins de page. Ça coûte 150.- et c'est quand même beaucoup. Autrement ceux qui ont moins d'argent doivent rendre un mémoire moins complet. Même si c'est moins cher que copyquick ça peut être trop pour un étudiant et ce n'est pas énorme pour l'UNIL.

Léonore: Rappelons que cette décision ne concerne pas Filippo, qui aura déjà rendu son mémoire depuis longtemps lorsque cette mesure sera acceptée, si elle l'est! En Lettres un mémoire peut faire plus de 300 pages. 3 fois 300 pages c'est beaucoup. En histoire de l'art il faut des images. Question des coûts cachés: oui, un étudiant peut mettre de côté, mais ce n'est pas la question car ces impressions sont une obligation. Si c'était un choix libre, les coûts devraient être assumés par la personne. Mais là, c'est la Direction qui impose.

Thomas: Le mémoire est quelque chose de personnel dans lequel on s'investit personnellement, on peut investir de l'argent.

Joanna: ravie de savoir que tout le monde peut se payer son mémoire. Mais pour certains les coûts s'accumulent et deviennent très lourds. Rappelons que certains étudiants ne peuvent pas se payer leur dentiste.

Etienne: motion d'ordre
2 non
1 abstention
Large majorité

Luca: la motion est un peu timide et superficielle. Pourquoi ne peut pas aller plus loin. La droite est faible. Il faut reconsidérer la motion. Le mémoire est un travail individuel. Pourquoi ne pas annuler les examens, les crédits. Il faut réfléchir à des initiatives beaucoup plus radicales.

PA: Mettre de côté? Quand on est à moins 40.- sur le compte, on ne met pas de côté. PA doit recourir à un prêt pour finir ses études. Pour l'intervention de Luca, avancer à petits pas est le meilleur moyen d'aller loin. Ce serait contreproductif de voter non parce que l'on veut beaucoup plus.

Luca: A l'Unil, la plupart des gens sont de gauche et il y aurait moyen de faire plus. N'a-t-on pas fait suffisamment de petits pas. Nous sommes jeunes et nous sommes le monde demain.

Filippo: Désolé de présenter une motion aussi modeste... Mais c'est un problème réel que les étudiants découvrent sur le moment. Et il faut garder en tête que des étudiants sont vraiment dans une situation difficile.

François: la repro fait partie du CI et c'est peut-être avec le CI qu'il faut négocier. Il y a déjà des crédits gratuits et il n'y en aura plus à partir de la rentrée 2011, nouveau système et les crédits gratuits seront supprimés. Donc le CI ne va pas offrir des impressions. Peut-être faut-il demander aux Facultés, puisque dans certaines Fac le mémoire coûte plus cher.

Tristan: caractère obligatoire du mémoire et risque de précédent évoqué. Tout est obligatoire donc ça veut dire que tout doit être assumé par l'UNIL. Pour être à l'UNIL il faut déjà être un privilégié et pour ceux qui ont des problèmes il y a un fonds de solidarité.

Vote:

16 oui

8 non

2 abstentions

10. Divers

Dernière AD de Cynthia: un grand merci et des cadeaux

Filippo: dernière AD. Merci pour tout.

Léo: un grand merci. C'était une bonne AD avec de bons débats et c'est agréable de voir autant de monde.